



3 avril 2008

Election des membres du comité d'entreprise et des délégués du personnel

Listes présentées par le Syndicat national des journalistes

Une seule priorité : la défense des salariés

En votant pour les candidatures et les candidats du Syndicat national des journalistes, vous ferez de cette élection un référendum grandeur nature sur les méthodes et les projets de Groupe Express-Roularta : nous payons les conséquences d'un objectif de rentabilité à deux chiffres destiné surtout à satisfaire la goinfrerie de Roularta.

A cet égard, le bilan de GER est accablant : suppressions d'emplois, partants non remplacés, rédactions affaiblies, pigistes licenciés, renforts au compte-gouttes, abus de stagiaires, dégradation des conditions de travail, baisse de la qualité des titres... L'étranglement des rédactions techniques, commencé à *L'Express*, se poursuit à *L'Entreprise* et à *L'Expansion*, avec les projets de fusion des services

photo et de création d'un « pôle révision » commun aux deux titres, lourds de menaces sur les emplois.

Les métiers, qualifications et compétences sont remis en question : les rédacteurs, en sous-effectifs, sont « invités » à travailler pour les sites Web ; la priorité est non plus d'informer, mais de « faire du contenu » avec des salariés rentables et corvéables à merci. Une partie du fonds documentaire du groupe va bientôt disparaître, toujours pour des raisons d'économies, ce qui montre le peu de cas fait par la direction de l'héritage prestigieux de ses magazines.

La direction n'a cessé de montrer son arrogance. En 2006, elle a limité à une durée symbolique le délai d'exercice de la clause de cession, empê-

chant les journalistes d'apprécier les conséquences de la prise de contrôle de Roularta sur les plans éditorial, managérial et financier. Elle réalise depuis 2005 des « économies » sur les retraites des journalistes et nous impose de cotiser à une assurance privée. Elle a répondu à l'exaspération des salariés en lâchant des miettes en guise d'augmentations. Elle a multiplié les mesures vexatoires – fin de la médaille du travail et de la prise en charge de 50 % de la carte de presse des ex-*Expansion* – et veut s'attaquer à la prime d'ancienneté.

C'est pour dire stop à tout cela que le SNJ se présente. Il défendra vos intérêts, comme ses représentants au CE et ses délégués du personnel l'ont fait sans relâche.

Notre conception du dialogue social

A plusieurs reprises (cf. comptes rendus de CE), la direction a déclaré qu'elle comptait sur les représentants du personnel pour relayer son action auprès des personnels. Ce n'est pas la conception du SNJ. Pour que le dialogue social soit lisible, efficace et bénéfique, il faut que chacun reste dans son rôle. Celui des représentants du personnel est de défendre les salariés, non d'aider la direction à satisfaire la voracité de l'actionnaire.

Délégués du personnel : des porte-parole efficaces

En 2006, le SNJ avait obtenu que les réunions de délégués du personnel soient distinctes de celles du comité d'entreprise, comme le prévoit la loi. Revirement récent de la direction : ces réunions suivent désormais celles du CE. C'est le retour des réunions marathons de CE/DP aux allures de grand-messe, où les questions individuelles et celles concernant les conditions de travail risquent de passer à la trappe. Nos élus continueront à faire vivre cette instance en y participant activement et en restant les porte-parole intrinséguants des salariés.

La messagerie n'est pas une chasse gardée

Les syndicats représentatifs n'ont plus le droit de communiquer par mail, alors que la direction, la SDJ de *L'Express* et la SDR de *L'Expansion*, peuvent le faire. Un tel déséquilibre n'est pas normal. Le SNJ réclamera l'accès à la messagerie pour que chacun – direction, syndicats ou SDJ – puisse communiquer sur un pied d'égalité.

Un syndicat qui gêne ?

La direction n'a cessé de montrer son mépris des institutions représentatives des salariés, en s'en prenant particulièrement au SNJ : les propos de nos élus ont été censurés ou modifiés sur les procès-verbaux à plusieurs reprises, malgré nos protestations. En 2007, la direction n'a pas convoqué notre représentante syndicale à deux CE, contestant sa désignation devant le tribunal en la qualifiant de « frauduleuse », et la soumettant à une pression pouvant s'assimiler à du harcèlement. Elle a aussi « oublié » d'inviter notre délégué syndical à l'ultime séance de négociation sur l'intéressement. Depuis janvier 2005, 16 procès-verbaux de CE ont été diffusés sans avoir été adoptés en séance. Ils le sont désormais à la suite de notre intervention auprès du secrétaire du CE. L'obligation de consulter des élus du personnel avant toute réorganisation a été ignorée à plusieurs reprises. Enfin, l'inspection du travail a averti la direction pour avoir omis de convoquer la réunion des DP du 31 janvier 2008 et pour avoir répondu hors délai légal aux questions des élus du SNJ.

Par ailleurs, le respect du pluralisme exigerait que toutes les organisations syndicales soient représentées au Conseil de surveillance de GER, au lieu que la liste majoritaire squatte tous les sièges de représentants des salariés.

Pour une vraie politique salariale

Depuis 2002, la direction ne fait même pas l'effort de garantir une hausse des salaires collective au moins égale à l'inflation. Elle accorde des primes, des « récompenses » et des augmentations individuelles dans l'opacité. Le SNJ réclame la fin de ces pratiques à la tête du client et demande une vraie politique salariale privilégiant des hausses collectives qui ne soient pas symboliques, la réduction des inégalités entre hommes et femmes, et des salaires d'embauche et des montants de piges revalorisés.

En décembre dernier, le SNJ a préféré réclamer une augmentation générale non en pourcentage, mais en valeur absolue, plus juste. Il semble que les autres parties prenantes aient perçu l'intérêt de cette approche, si l'on en juge par l'évolution de la dernière négociation.

Enfin, les droits d'auteur doivent être revus à la hausse. Ils ont été négociés au moment du lancement des sites Internet, dont l'audience a fortement augmenté.

Pas touche à la prime d'ancienneté et aux RTT !

La direction veut s'attaquer aux 3 % d'augmentation individuelle dont bénéficient les salariés tous les trois ans en la transformant en hausse collective intégrée à la négociation annuelle des salaires. Le SNJ s'opposera à sa suppression.

De même, nous défendrons les 35 heures et les RTT face aux velléités de la

Le SNJ, le premier syndicat de journalistes

Le syndicat national des journalistes (46,53 % des voix aux dernières élections à la Commission de la carte) est le plus présent dans les entreprises de presse, les négociations et les instances nationales où sont défendus les droits et intérêts des journalistes. Il met à leur disposition, qu'ils soient syndiqués ou non, des permanences (juridique, emploi, pigistes, etc.) et de nombreux services pratiques ainsi qu'un site Internet (www.snj.fr).

● SNJ 33, rue du Louvre, 75002 Paris. Tél. : 01 42 36 84 23

direction de casser l'accord d'entreprise : elle porte la responsabilité des difficultés actuelles, car elle est revenue sur le volet emploi de l'accord en supprimant des postes à tour de bras.

L'intéressement, pour qui ?

Le SNJ n'a pas signé l'accord sur l'intéressement en 2007 : la prime issue de cet accord ne peut remplacer l'absence de vraie revalorisation salariale collective. La logique de cette prime est doublement perverse : plus de 500 salariés se partagent 5 % du résultat d'exploitation, le reste allant à l'actionnaire. Et plus nous serons rentables – et moins nous serons nombreux – et plus cette prime sera valorisée...

Entretiens individuels, non merci !

L'action des élus du SNJ a permis que les entretiens annuels d'évaluation soient facultatifs et qu'aucune trace n'en soit conservée sans l'accord du salarié. Nous continuerons à nous opposer à ces entretiens néfastes, car ils institutionnalisent les augmentations individuelles, et inadaptés au fonctionnement des rédactions, nos métiers ne se prêtant pas à une évaluation objective ou quantifiable.

La plaie des sous-effectifs

Obsédée par les économies, la direction a réduit de 4 millions d'euros la masse salariale en 2007. Et, non seulement nous sommes de moins en moins nombreux, mais on nous demande de travailler davantage... Le SNJ veillera à ce que les salariés quittant le groupe, en congé ou en maladie soient remplacés. Chacun doit pouvoir récupérer ses heures supplémentaires, partir en congé ou prendre ses RTT, sans que ses collègues en pâtissent et sans qu'on lui impose de placer ces heures sur son compte épargne-temps.

Pigistes : pas de statut au rabais

Les pigistes ont des droits. Le SNJ les défendra. Ils ont été les premiers à faire les frais de la politique d'austérité de Roularta : le volume des piges a été réduit de façon drastique et de nombreux pigistes ont été remerciés. Salaires, ancienneté, conditions de travail... La situation des pigistes de GER est préoc-

cupante. Nous y serons particulièrement attentifs : ils ne doivent pas être les grands oubliés des négociations. Il faut notamment établir un barème de piges digne de notre entreprise et prévoir des mesures de hausse des salaires s'appliquant aussi aux pigistes.

Tous multimédias ?

Ecrire pour un magazine et pour le Web, faire des photos gratuites, maquetter ou corriger différents titres... Le salarié à tout faire, ça suffit ! Le SNJ défendra le respect des contrats de travail de chacun, qui doivent indiquer clairement le titre pour lequel un journaliste est employé. Notre syndicat demandera que cette mention figure également sur les bulletins de paie, la carte de presse n'étant délivrée qu'au titre de la publication à laquelle le journaliste collabore.

Mutualisations : c'est non !

Il est essentiel de respecter l'identité éditoriale, l'indépendance et le savoir-faire de chacune des équipes rédactionnelles. C'est pourquoi le SNJ s'opposera à tout projet de mutualisation, comme celui concernant les réalisations du pôle économique de GER. Mutualiser les services photo, révision, voire maquette ou secrétariat de rédaction de la « marque » Expansion, pour des raisons financières, ne fera qu'affaiblir tous nos titres.

Groupe L'Etudiant : ça va déménager...

L'arrivée de L'Etudiant rue de Châteaudun va provoquer des déménagements en chaîne, puisqu'il va falloir se

serrer pour leur faire de la place. Les conditions de travail, déjà difficiles, en raison de l'exiguïté des locaux et du bruit provoqué par les bureaux en open space, risquent d'empirer. Le SNJ met en garde contre tout regroupement qui entraînerait stress et suppressions de postes, sous prétexte de « doublons », à GER comme à L'Etudiant. Par ailleurs, il manque toujours une infirmière sur le site. Sa présence, pourtant obligatoire, ne serait pas un luxe pour répondre aux besoins de plus de 500 salariés.

Retraites : oui au choix, non à la capitalisation

Le SNJ a été le seul à informer et à mobiliser les salariés sur les pertes de pensions futures provoquées par l'abattement des cotisations de retraite des journalistes, appliqué par la direction depuis 2005. La capitalisation des retraites complémentaires se décide sans que les intéressés soient consultés. Le SNJ se battra pour que GER renonce à nous faire cotiser à un fonds géré par une assurance privée, pour que l'entreprise s'acquitte de trois années de cotisations patronales non versées, et rende indolore le paiement de la part salariale manquante. Nous demandons également à la direction d'interroger les journalistes individuellement et annuellement sur leur choix en matière de cotisations de retraite, comme le prévoit la loi.

Mélange des genres, danger !

Le SNJ sera vigilant pour que l'étalement entre le rédactionnel et la publicité soit totale. Une affaire comme celle des journalistes en toque de *Lire*, en septembre 2006, le recours aux sponsors, aux magazines attrape-pub réalisés par des journalistes, aux publi-rédactionnels déguisés (comme celui des Cahiers du Management produit sous la responsabilité de *L'Expansion* et de Logica Management Consulting [ex-Unilog] sans que les lecteurs en soient informés) peuvent nuire gravement à notre crédibilité et à la réputation de nos publications.

Votez pour les candidats du SNJ

COMITE D'ENTREPRISE

Titulaires

Denise Grumel (*L'Express*)
Francis Prétot (*L'Express*)
Patrick Boman (*L'Express*)

Suppléants

Pauline Feuillâtre (*L'Expansion*)
Dominique Coupeau (*Maison Française*)
Eric Marquis (*L'Express*)

DELEGUES DU PERSONNEL

Titulaires

André Spiga (*L'Expansion*)
Catherine Marin (*L'Entreprise*)
Marie-Pierre Gachet (*L'Express*)
Cécile Rynkiewicz (*L'Expansion*)

Suppléants

Eric Marquis (*L'Express*)
Denise Grumel (*L'Express*)
Marion de Gournay (*L'Express*)
Yves Adaken (*Web L'Expansion*)